

COMMISSION ADMINISTRATIVE NATIONALE SNES-FSU

26 ET 27 MARS 2019

TEXTE DROITS ET LIBERTÉS

GARANTIR LA LIBERTÉ DE MANIFESTER

Le SNES-FSU réaffirme sa totale opposition à la loi dite anti casseurs qui vise à entraver la liberté de manifester, et transfère aux préfets et à la police des pouvoirs qui ne doivent relever que du judiciaire.

Le gouvernement entretient une stratégie de tension, en détournant l'attention du fond des questions posées pour la porter sur la seule question du maintien de l'ordre. Il s'agit en réalité de museler l'expression des revendications.

La fuite en avant sécuritaire se poursuit, avec les annonces du Premier ministre sur les interdictions de manifestation, la publication d'un décret instituant la contravention pour participation à une manifestation non-autorisée, le recours ambigu aux militaires de l'opération Sentinelle, le refus de remettre en cause l'usage du LBD. Les violences policières, elles, se multiplient, y compris lors de la journée intersyndicale d'action du 19 mars, ou à Nice où une manifestante pacifiste âgée de 73 ans a été grièvement blessée à l'occasion d'une charge des forces de l'ordre. Le gouvernement doit apporter une réponse politique et sociale aux revendications des gilets jaunes, et abandonner sa politique répressive qui fait l'objet de condamnations internationales, notamment de la part de l'ONU. Le SNES et la FSU sont signataires d'un appel unitaire demandant le retrait de ce projet de loi ainsi que le respect du droit à manifester, d'autant que notre secteur, nos collègues et nos élèves ne sont pas épargnés.

LUTTE CONTRE LES IDÉES D'EXTREME DROITE

Les idées et politiques antisociales, racistes et xénophobes portées par les dirigeants brésiliens, hongrois et italiens montrent à quel point l'extrême droite est toujours aussi dangereuse. Le SNES avec la FSU continue de dénoncer les propos et les actes racistes, antisémites et LGBTIphobes d'où qu'ils viennent ; il rappelle que les politiques de casse sociale systématique font le lit des forces réactionnaires et intolérantes. L'initiative de l'intersyndicale « Uni-es contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques » qui s'est tenue à Lyon le 14 février a été un succès. Combattre l'imposture sociale de l'extrême droite est un objectif à poursuivre. Il est tout aussi indispensable de mener un travail de la lutte antiraciste contre le confusionnisme, propice à la diffusion des idées et mensonges des extrêmes droites.

Le SNES-FSU s'alarme de la recrudescence de toutes les formes de racisme, condamne l'attentat raciste de Christchurch qui a coûté la vie à cinquante personnes et dénonce les théories racistes qui ont motivé le passage à l'acte du terroriste.

Le SNES-FSU considère qu'en France le gouvernement porte lui aussi une part de responsabilité dans la montée de l'extrême droite, par ses pratiques à l'encontre des migrant.e.s et de leurs soutiens.

MIGRANT.E.S ET MINEUR.E.S ISOLE.E.S. ÉTRANGER.E.S

Dix-neuf associations et syndicats ont saisi le conseil d'État au sujet du décret d'application de la loi asile-immigration qui autorise le fichage des mineur-es isolé-es. Le SNES-FSU soutient cette initiative pour obtenir l'annulation de ce fichier. Le rassemblement du 3 avril sera suivi de semaines d'actions, avec la participation des acteurs de l'éducation. Le conseil constitutionnel vient de valider les tests osseux pour déterminer l'âge des personnes migrantes et décider de leur expulsion si elles sont ou non considérées comme majeures. Les « sages » ont toutefois noté que ces examens « peuvent comporter une marge d'erreur significative ».

Le SNES avec la FSU condamne ces tests et rappelle qu'ils sont remis en cause par un nombre important de scientifiques, que des États comme l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Australie refusent d'y recourir et qu'ils ne sauraient empêcher la France d'accueillir et éduquer ces jeunes gens en vertu de la convention internationale des droits de l'enfant dont elle est signataire.

Le SNES-FSU apporte son soutien aux militant-es de Roya citoyenne qui ont été mis en garde à vue mercredi 13 mars avec un déploiement de forces disproportionné. Le SNES-FSU dénonce la volonté du gouvernement de poursuivre et criminaliser les mouvements et les personnes qui viennent en aide aux migrant.e.s.

USAGE DU CANNABIS : CHANGER DE LOGIQUE

Le Conseil constitutionnel a validé l'extension de l'amende forfaitaire délictuelle à l'usage de stupéfiants.

Cette mesure vise essentiellement à désengorger les tribunaux et se contente d'automatiser la répression sans proposer aucune solution au problème. La France, qui maintient une politique extrêmement répressive de l'usage du cannabis, est le pays d'Europe le plus touché par la consommation de stupéfiants par les jeunes.

Face à cette situation, la réponse doit être d'ordre sanitaire : il s'agit avant tout d'un problème de santé publique, qu'il faut traiter comme tel. Au contraire de cette démarche répressive, la légalisation de l'usage du cannabis et la réglementation de sa vente doivent être mises en débat.

DROITS DES FEMMES

Les initiatives autour de la journée internationale pour les Droits des femmes ont encore une fois montré que beaucoup de choses restent à gagner en matière d'égalité, et que l'engagement syndical est plus que jamais nécessaire. Le SNES-FSU poursuit ce combat au quotidien car l'égalité professionnelle comme la lutte contre les violences sexistes et sexuelles participent d'une société juste, égalitaire et démocratique.

En France, la loi Fonction publique ne fera que renforcer les inégalités que subissent déjà les femmes: précarité, salaire au mérite, augmentation du temps de travail, « mobilité » imposée. La fusion prévue des CT et des CHSCT affaiblira les leviers d'actions pour lutter contre les injustices, les violences et les risques psychosociologiques subis plus souvent par les femmes. Enfin, la volonté d'imposer la mobilité à l'ensemble des fonctionnaires sera plus contraignante pour les femmes souvent en charge des enfants et des ascendant-es. De même le projet de réforme des retraites pénaliserait de nouveau les femmes, en particulier avec la prise en compte de l'intégralité de la carrière avec un régime par points et l'affaiblissement des dispositifs de solidarité. Le SNES-FSU s'y opposera. Alors que le gouvernement a annoncé l'égalité et la lutte contre les violences comme une grande cause nationale, le ministre de l'Éducation propose une loi abusivement nommée « L'École de la confiance » où rien n'est dit sur l'égalité entre les agent-es, entre les filles et les garçons. Pour le SNES-FSU, obtenir l'égalité professionnelle implique des mesures fortes pour l'École. La lutte contre les stéréotypes de genre et contre les violences faites aux femmes et aux filles doit bénéficier de moyens dédiés pour former l'ensemble des personnels.

PMA

La PMA pour toutes les femmes semble encore être repoussée. Pourtant, le comité consultatif national d'éthique (CCNE) a donné par eux fois un avis favorable, le conseil d'État a estimé qu'il n'y avait pas d'obstacle juridique. Le haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes tout comme le Défenseur Des Droits ont publié un avis favorable au nom de l'égalité des droits. En janvier 2019, un rapport parlementaire préconise aussi l'ouverture de la PMA à tous les couples avec le même remboursement.

A part une frilosité politique, le gouvernement n'a aucune excuse. Le SNES-FSU réaffirme son attachement à ces mesures, et l'urgence qu'elles soient enfin adoptées.

LOGEMENT, FIN DE LA TREVE DES EXPULSIONS LOCATIVES

Des événements tragiques ont mis en lumière l'ampleur de la crise du logement. Le retour des expulsions va grossir la cohorte des SDF, en dépit des promesses du candidat Macron. La France, pourtant, compte 3 millions de logements vacants, dont 1,5 millions sont des logements collectifs, 296 000 situés à Paris. Ce sont pour la plupart des immeubles laissés vides par des fonds d'investissements, des grandes entreprises, ou même des organismes d'État. Or la loi DALO impose au Préfet de reloger sous 6 mois toute personne sans logis, en détresse, menacée d'expulsion ou très mal logée, après examen de sa situation par la commission ad hoc. Le droit à l'hébergement jusqu'au relogement est dans la loi. Le gouvernement doit le faire respecter et mener une politique de logement social et de rénovation du parc public.

MARCHE POUR LE CLIMAT

Le SNES avec la FSU se félicite du succès de la marche mondiale des jeunes le 15 mars dernier. Il soutient d'ores et déjà la prochaine marche du 24 mai.

PARTIE INTERNATIONALE

Les demandes légitimes de justice sociale, de démocratie et de juste partage des richesses se retrouvent dans les luttes et mobilisations sociales engagées dans de nombreux pays du monde.

CONTEXTE EUROPÉEN

« Refondation » ou « relance de la construction européenne »: les termes utilisés pour qualifier le malaise grandissant dans l'UE comme dans les pays hors UE ne permettent pas de mettre en place le débat de fond dont sont preneurs les citoyens, à quelques semaines des élections du Parlement européen. Les lignes de fracture entre les états membres de l'UE se sont malheureusement accentuées. En témoigne la difficile négociation autour du Brexit dont on voit bien qu'il met en péril l'unité même du Royaume-Uni. Les difficultés de l'UE résident en partie dans l'absence de caractère démocratique des institutions de l'Union européenne, ainsi que dans les politiques qu'elles encouragent voire impulsent : concurrence libre et non faussée, démantèlement des services publics et des droits des travailleur.e.s. La montée des extrêmes droites en Hongrie, Pologne, Italie et Autriche a aussi de quoi inquiéter. Elles instrumentalisent l'arrivée de migrants dans différents pays européens pour intensifier un sentiment anti-immigrés.

Dans le secteur de l'éducation, les réformes en cours vont dans le sens d'une diminution de la qualité et de l'offre de formation dans l'enseignement public: suppression de postes d'enseignants ou refus de recruter des personnels qualifiés titulaires de leur poste (Grèce), développement et mise en place de tests standardisés pour les élèves, atteintes récurrentes à la liberté pédagogique et recours accru aux méthodes managériales de « gouvernance efficace » dans les établissements scolaires. Face à cette situation, la profession enseignante en Europe ne baisse pas les bras. Des mobilisations à l'initiative des syndicats enseignants, sous forme de grèves ou de manifestations se développent dans plusieurs pays. C'est le cas aux Pays-Bas (manque d'investissements structurels et gel des salaires), en Lettonie (respect d'accords actés pour augmenter les salaires), et au Portugal (manifestation du 23 mars à Lisbonne). Et des victoires syndicales sont possibles comme en témoignent les augmentations salariales obtenues en Allemagne et en Slovaquie.

RESSORTISSANTS FRANÇAIS EN SYRIE

La position ambiguë de l'exécutif sur les combattants français en Syrie, leurs femmes et leurs enfants manque à tout le moins de clarté. L'inquiétude légitime quant à l'endoctrinement fanatique de combattant.e.s français.e.s de Daech ne doit pas conduire à renoncer aux principes de droit de notre pays. La pratique habituelle de demander l'extradition de ressortissant.e.s passibles de la peine de mort doit être maintenue, et les intéressé.e.s doivent être poursuivi.e.s et jugé.e.s en France.

La loi n'est pas appliquée quand le gouvernement refuse de considérer que des enfants innocents des choix de leurs parents sont en danger dans des camps de réfugiés au Proche-Orient, leurs parents étant morts, poursuivis ou incarcérés. Dans l'immédiat, le SNES-FSU demande que le gouvernement mette en œuvre toutes les mesures légales pour rapatrier ces enfants et les confier à l'aide sociale à l'enfance, en application de la loi de protection de l'enfance.

PALESTINE

Le SNES-FSU rappelle son opposition totale à l'antisémitisme et refuse l'amalgame entretenu par le Président de la République concernant l'antisionisme. La critique de la politique du gouvernement israélien, qui relève de la liberté d'opinion, ne doit pas être confondue avec la haine antisémite qui relève du délit.

Le SNES-FSU dénonce les attaques récurrentes d'Israël contre les Palestiniens de Gaza qui manifestent chaque vendredi. Selon le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, la réponse d'Israël à ces manifestations « peut constituer des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ».

Le SNES-FSU demande que le blocus de Gaza soit levé, que cesse l'impunité totale dont jouit Israël qui ne respecte aucune des résolutions de l'ONU et que la France mette en place des sanctions.

Il exige la reconnaissance de l'État de Palestine tant par la France que par l'Union Européenne.

ALGÉRIE

Le SNES-FSU apporte son soutien à la lutte menée pacifiquement en Algérie par les travailleurs et la jeunesse contre le régime Bouteflika et pour le respect des droits fondamentaux et des libertés syndicales. Les manifestations dans les villes du pays ainsi qu'en France traduisent un rejet total du pouvoir autoritaire, notamment de la part de la jeunesse. La France doit apporter son soutien au processus démocratique en cours.

VENEZUELA

Le pays continue à s'enliser dans une crise économique et politique dont la population subit de plein fouet les effets. Exténué par des pénuries de nourriture et de médicaments et la paralysie des services publics, le peuple se retrouve première victime du conflit. La crise est aggravée par l'attitude des grands voisins du Venezuela (Brésil et Colombie), ainsi que par la politique de sanctions et d'ingérence menée par les États-Unis.

Pour le SNES-FSU, la sortie de cette crise doit être pacifique et sans ingérence. Il convient avant tout de respecter la souveraineté du peuple vénézuélien. Il apporte son soutien aux collègues français en poste au Venezuela qui vivent une situation particulièrement compliquée.